



Bougival, mardi 24 octobre 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/07144**Modifiant l'avis n° FR/2023/06233**

Pris en application :

Code des transports

**Dragages (Veille sur le canal 10 de la
VHF obligatoire pour les avalants)****SEINE AVAL- Le Vésinet- PK52.250 au PK 52.750****Dragages- Du 25/10 au 25/11/2023****Extrême vigilance (Eviter les remous) (tous les usagers - dans
les deux sens)****- à partir du 25/10/2023 à 08:00 au 25/11/2023 à 17:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 52.250 et pk 52.750

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'une opération de dragage à Le Vésinet, bras rive droite de l'île de la Corbière, entre le PK52.250 et le PK52.750 , aura lieu du 25/10 au 25/11/2023 par l'entreprise Océlian.

Une partie de ces dragages se feront à l'amont immédiat du pont rail du Pecq, dans le bras réservé aux avalants. il est demandé aux conducteurs d'assurer une veille obligatoire sur le canal 10 de la VHF, afin de s'assurer auprès du conducteur de la drague que le passage est libre de tout obstacles.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec une extrême vigilance et à éviter de créer des remous aux abords de la zone.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

26/11/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Laurent NIQUET